

Bretagne, Finistère
Crozon
Morgat
10 rue Alain

Maison de villégiature An Treuz, 10 rue Alain, Morgat (Crozon)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004134

Date de l'enquête initiale : 2007

Date(s) de rédaction : 2007

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Précision sur la dénomination : maison de villégiature

Appellation : An Treuz

Parties constituantes non étudiées : parc

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : HZ, 31

Historique

Le Parisien Émile Sins décide en 1909 de se faire construire une villa à Morgat, isolée de l'ensemble balnéaire de Morgat sur un terrain qui le domine. La villa est éloignée du bord de mer mais elle profite d'un beau panorama. En 1926, le cadastre indique qu'Émile Sins (le même ou son fils ?) est dessinateur. Comme beaucoup de villas morgatoises, elle appartiendra ensuite à des Brestois.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1909 (daté par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Émile Sins (commanditaire, attribution par travaux historiques)

Description

La villa An Treuz, située sur le point le plus haut de sa parcelle et quasiment de Morgat, est orientée parallèlement au rivage bien qu'elle en soit éloignée. De base rectangulaire, jouté de part et d'autre d'un porche et d'une aile semi-octogonale plus basse, la villa est surtout caractérisée, en façade principale, par trois larges portes-fenêtres en arc surbaissé, à encadrement rayonnant en pierres taillées, et par trois lucarnes à gâble. Les toits sont en ardoise, retroussés pour le corps principal. La villa An Treuz est entourée d'un vaste parc, l'un des plus importants de Morgat, qui la cache en partie des regards.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales du Finistère. **Matrices cadastrales de Crozon.**

Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	CRO73
THPA	Activité balnéaire de loisirs et de santé
DREC	jamais cité
INGP	intérêt paysager et pittoresque
PING	Il s'agit d'une villa avec un grand jardin qui, bien qu'éloignée du rivage, montre l'étendue géographique du quartier balnéaire.
RECO	Cette villa est située dans le périmètre de protection de la villa Ker-ar-Bruck, classée aux Monuments Historiques. Elle est donc relativement un peu moins menacée par d'éventuelles transformations que certaines autres villas pourraient l'être. Il serait néanmoins souhaitable qu'elle soit également intégrée à une éventuelle ZPPAUP. Plus généralement, pour éviter une banalisation de la station balnéaire de Morgat et limiter le risque densification du bâti par constructions interstitielles, il serait par ailleurs souhaitable qu'une véritable charte d'urbanisme de l'ensemble du secteur de Morgat soit élaborée par la commune, y compris cette villa en dehors du quartier balnéaire de Morgat, avec des recommandations spécifiques concernant l'évolution du lotissement, la rénovation du bâti, le plan de circulation, la mise en valeur paysagère et architecturale du patrimoine de la station balnéaire.

Illustrations



Vue générale
Phot. Johan Vincent
IVR53_20072908805NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Station balnéaire de Morgat (Crozon) (IA29004105) Bretagne, Finistère, Crozon

Auteur(s) du dossier : Johan Vincent

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Vue générale

IVR53_20072908805NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation